

➤ DIU Gestionnaire de cas

Durant l'été 2007, le Président de la République a demandé à une commission présidée par le Pr MENARD de produire des recommandations visant à définir une politique nationale concernant la maladie d'Alzheimer. Pour répondre aux nombreuses problématiques exprimées par les familles, à la fragmentation de l'offre de soins et de services, au manque de visibilité sur les champs de compétence des différents professionnels, le plan Alzheimer propose le déploiement dans toute la France de coordonnateurs en référence au «case-management». L'objectif était de déployer 1000 professionnels à l'échéance de 2012.

Objectifs

Former des professionnels des champs sanitaires et sociaux pour assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services, en vue d'une intégration des soins et des services auprès des personnes en perte d'autonomie, notamment du fait de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

Public ciblé

- Titulaires d'un diplôme de travailleur social de niveau 3 ou d'un diplôme d'État d'infirmier, d'auxiliaire médical
- Titulaires d'un diplôme de master 2 de psychologie avec un exercice professionnel de la psychologie clinique
- Et avoir une expérience professionnelle significative dans les soins, l'aide ou l'accompagnement des personnes âgées à domicile.

Enseignement en présentiel

Responsable pédagogique

- Pr Jean François DARTIGUES

Coordonnateur pédagogique

- Clément PIMOUGUET

Equipe pédagogique

- Enseignants-chercheurs en santé publique et en sciences humaines ;
- Experts des dispositifs en lien avec la prise en charge de la démence.

Assistante pédagogique

- Marie-Hélène SAGE
marie-helene.sage@u-bordeaux.fr

Service formation continue ISPED

- Muriel PETITJEAN
muriel.petitjean@u-bordeaux.fr

Candidater

Jusqu'au 7 octobre 2018

- marie-helene.sage@u-bordeaux.fr

Organisation

Durée

Cet enseignement se déroule sur une année universitaire, entre novembre et mai. 140 heures d'enseignement réparties en 4 modules 20 demi-journées de stage auprès de coordonnateurs diplômés déjà en activité dans les sites MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer)

Lieu

Université Paris V (1 séminaire de 3 jours)
Université de Bordeaux (1 séminaire de 2 jours et 3 séminaires de 5 jours)

Validation de l'enseignement

3 épreuves écrites en contrôle continu.
1 épreuve orale.
Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une moyenne finale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 7/20.

Capacité d'accueil

Minimum : 10
Maximum : 30

Tarifs

Formation initiale : 880 € * + droits de scolarité **

Formation continue : 1530 € * + droits de scolarité **

* Sous réserves du vote des instances universitaires

** 189,10 euros pour 2017/2018

Programme

- › Connaissances relatives à la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées
- › Approche éthique de la prise en charge des démences
- › Autonomisation de la personne âgée
- › Contexte français de prise en charge/ dispositifs d'aide
- › Aptitudes d'évaluation de la situation
- › Compétences de planification

Candidature

Mode d'emploi

Sélection par le comité pédagogique sur CV, lettre de recommandation, lettre de motivation puis entretien éventuellement

Renseignements et Inscription

Marie Hélène SAGE,
Unité INSERM U1219
Université de Bordeaux

146 rue Léo Saignat
33076 Bordeaux Cedex France

Marie-Helene.Sage@u-bordeaux.fr
Tel. 05 57 57 15 98 - Fax. 05 57 57 14 86